

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 14 DECEMBRE 1849.

No. 25.

CONCILE DE VIENNE.

(Voir le N^o. 17.)

Vos évêques assemblés, unis dans une sainte concorde, bien qu'appartenant aux races nationales les plus diverses et vous parlant en différentes langues, vous priez et vous exhortez dans l'Esprit saint, avec cette voix qui à la première Pentecôte se fit entendre dans toutes les langues; et vous laissez pas éblouir par les paroles subtiles et par les artifices de ces séducteurs du peuple. Aimez vos nations, votre pays et votre langue; mais n'oubliez pas que toute la terre est au Seigneur (Ps. xxiii. 1), qu'en toutes les langues du monde on lui adresse journellement cette prière: "Notre Père, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés," et que sa sainte volonté est que les diverses lois et formes du gouvernement ne soient pas un motif de division entre les hommes et les peuples, mais que ceux-ci soient unis extérieurement, comme par la communauté de l'Eglise universelle, ils doivent être intérieurement et spirituellement unis dans la foi et dans la charité.

Un autre moyen de séduction auquel se laissent prendre même les hommes à bonnes intentions et qui tendent le vrai progrès, mais moyen qui sert à voiler artificieusement la haine du christianisme et le projet de son renversement, c'est le cri à l'ordre du jour: "Séparation de l'école (de l'enseignement) et de l'Eglise."

"Laissez les enfants venir à moi et ne les empêchez pas, car le royaume du ciel est pour eux" (Matth. xiii. 12). Le Sauveur Jésus-Christ, qui, dans son enfance, avait sanctifié par sa présence l'école du Temple. Et, se fondant sur cette divine parole et cet exemple, l'Eglise bâtit ordinairement, adossée à la maison de Dieu, l'école des enfants, comme si celle-ci devait être le vestibule de celle-là, afin que les petits qui, par leur baptême, appartiennent au Sauveur, lui fussent amenés à travers, pour ainsi dire, de l'école. A l'enseignement les connaissances nécessaires à la vie terrestre et elle allie les leçons de la crainte de Dieu et de la vie éternelle de la même manière que l'âme s'allie au corps. Maintenant on veut arracher l'un de l'autre, le corps, l'âme, la terre et le ciel, l'école de l'Eglise, les petits enfants de Jésus-Christ. "Nous ne laisserons plus les enfants venir à lui, nous les empêcherons." Voilà leur réponse au mot touchant du Seigneur. Décidez vous-mêmes, N. T. C. F., laquelle de ces deux voies vos évêques doivent suivre, s'ils ne veulent pas charger sur leur âme le poids de damnation (Matth. xxiii. 6) dont le Seigneur menace ceux qui détournent de lui les petits.

"Mais l'Eglise est ennemie de la science," s'écrient d'autres. A ceux-ci nous répondons: La fausse science, celle qui nie Dieu et sa révélation, et les promesses de sa bonté; ne peut pas plus prétendre à l'estime de l'Eglise et à être accueillie par elle que le faux monnayeur à faire admettre sa contrefaçon par l'essayeur; car l'Eglise a la conscience qu'elle est la colonne et le fondement de la vérité révélée (1 P. iii. 15). Mais la science véritable a été de tout temps honorée et cultivée dans l'Eglise. Et comme elle sait que l'unique source de toute vérité est le Dieu de la révélation, qui est à la fois le créateur du monde des esprits et du monde corporel, elle peut dire sans crainte à la science: "Tu médites sur la nature physique, sur l'ordre spirituel et sur

l'histoire du passé, espérant y trouver la solution de l'origine de la vie; ce sont ces choses qui rendent témoignage de lui. Médite bien, réfléchis profondément, et tu y trouveras sa puissance éternelle et sa divinité (Rom. i. 20), un accord parfait entre la parole révélée et l'œuvre de la création. Quant à moi, je ne saurais laisser modeler sur les découvertes, qui changent journellement la sainte parole révélée qui n'est confiée en dépôt. Marche en avant assidûment et considérément; je l'attends bien volontiers au but, si tu l'atteins. Je ne mets pas d'obstacle dans ta carrière, respecte de même la mienne, ne trouble pas, ne dilue pas la source sainte qui reconforte des milliers de pèlerins dont les forces défailliraient sans elle: car toi, tu n'es pas en état d'étancher leur soif."

Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, vos grands dignitaires, vous dépositaires de l'autorité, vous représentants du peuple, à qui Dieu confie le sort terrestre des nations. Plus que jamais vous avez besoin de sa puissance et de sa sagesse pour tenir les rênes du gouvernement, afin que le char de l'Etat n'aille pas se briser au fond d'un abîme, mais qu'il avance avec sécurité sur la voie ascendante de la vraie liberté et du bonheur public. Priez pour obtenir la sagesse, et elle vous sera donnée libéralement (Jacques, i. 5). Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, vous, parents, chefs de famille, instituteurs et supérieurs. Une portion déterminée du terrain du royaume de Dieu est confiée à chacun de vous dans sa sphère et dans ses fonctions. C'est de vous que dépend principalement la qualité des fruits qui doivent y croître. S'ils sont bons et sains, Dieu lui-même sera votre récompense; s'il y vient des racines et des épines qu'il faudra jeter au feu, ce feu vous consumera tout les premiers.

Vous, grands et riches, l'usage de ce temps vous a maltraités plus que les autres. Acceptez cette adversité comme un salaire, châtiement du Seigneur, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante. Quelque grande que soit la perte que vous éprouvez dans vos biens, elle vous sera d'un profit plus grand encore, si elle vous ramène vers les manières simples, à un train de vie plus modeste, à des joies pures, à la paix de l'âme, à Dieu et à son Eglise. Alors la plainte de la misère et de la faim, dont plusieurs s'affaissaient maintenant, le prenant pour un cri de guerre, excitera en vous la compassion, et la charité vous rendra ingénieux pour devenir, même avec vos moyens diminués, mais en unissant vos forces, les fidèles dispensateurs de Dieu et ses coopérateurs pour exaucer les prières du pauvre qui lève les mains au ciel en demandant son pain quotidien. Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le surplus, même celui dont vous avez besoin pour donner, vous sera accordé par-dessus.

Vous, braves habitants de la campagne, courbez sur les sillons qui nourrissent déjà vos pères, pour vous aussi il y a un mot dans le cœur de vos Evêques. Vous êtes la partie la plus intéressante du pays et de la population. Dans la retraite et les travaux de vos campagnes, vous étiez jusqu'à présent, pour la plupart, à l'abri de la séduction révolutionnaire qui a son foyer dans les villes. Maintenant, la voix des séducteurs pénètre jusqu'à vous en se multipliant par la prédication de vive voix et par des écrits incendiaires, et elle répand la semence de l'ivraie sur le champ de vos âmes. Faites bonne garde autour de ce champ, et ne donnez pas le pain de froment, c'est-à-dire l'antique foi catholique,

qui nourrissait vos pères dans les bons et mauvais jours, et les a fait arriver à la vie éternelle, pour la folle avoine de la nouvelle doctrine de l'incrédulité. Profitez avec reconnaissance et contentement des avantages de la liberté que vous accorde notre constitution; mais n'enfantez pas votre cœur dans vos champs maintenant affranchis, autrement il ne trouverait pas le repos dans le champ du repos (le cimetière). Vous aussi, cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le surplus vous sera donné par-dessus.

Vous, pauvres, qui vivez de votre travail journalier et qui n'avez d'autre possession que vos vains cailloux arrosés de votre sueur, c'est à vous surtout que s'adresse la voix de la séduction parcequ'elle a besoin de vos bras nerveux. Comment vos Evêques vous pouvaient-ils oublier? Puisse leur parole faire impression sur vous! A la vérité, ils ne vous promettent pas le bonheur céleste sur la terre, dans le sens de vos séducteurs, lesquels cependant, si vous leur prêtez l'oreille, ne savent qu'allumer dans vos cœurs l'enfer des passions, l'envie, la haine, le désir du pillage et du meurtre, et après quelques jours d'orgies dégoûtantes, ils vous abandonnent plus pauvres, plus malheureux et plus désespérés que vous n'étiez auparavant. Mais il y a véritablement un ciel sur la terre, le ciel qui n'a fait descendre avec lui, celui qui, né dans une étable, grandit dans l'atelier d'un pauvre charpentier, et ainsi que bien peu d'entre vous, n'avait pas même où reposer sa tête, lui, le Maître du ciel et de la terre! Il a promis son royaume céleste avant tout aux pauvres et aux opprimés, aux affligés et à ceux qui pleurent, à ceux qui ont faim et soif. T. C. F., saisissez-le, ce royaume céleste avec un cœur croyant. Il n'est pas dans un pays lointain, ni au-delà des nues, hors de la portée des nécessités de la terre. Au-dehors de vous mêmes, là où peut aussi prendre place l'enfer le plus ardent, c'est là que vous le trouvez, ce royaume céleste; dans une conscience pure, dans une confiance calme en Dieu, dans la paix de l'âme, dans la subsistance du modeste produit de votre activité, dans la patience et l'espérance du chrétien, dans la confiance filiale en la Providence divine qui se tient, pour ainsi dire, avec un secours souvent miraculeux, devant la porte du sombre réduit de la souffrance, d'où s'élevaient vers elle les supplications de la foi profonde. Abandonnez à Dieu le jugement et la punition de ceux qui sont assez durs pour fermer devant vos besoins leur cœur et leur main. Il a annoncé lui-même comment, se mettant à votre place, il traitera ces hommes insensibles en les reposant à sa gauche (Matth. xxv. 41, 26). Mais si devant le jour du jugement, vous vous faites justice par la force et vous souillez par la violence et le sang, le Seigneur se lèvera, non plus pour vous, mais contre vous; vous perdrez la récompense qui était réservée à vos privations et à votre résignation passées, et, en place du Ciel, vous porterez déjà ici sur la terre l'enfer en vous-même, qui vous torturera par une conscience bourrelée. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le surplus dont vous êtes privés, vous sera donné par-dessus. C'est ce que vous promet le Dieu de vérité.

Continuer.

Liberté et Fraternité en Suisse.

Il n'y a pas longtemps encore que la démagogie, en Suisse, classait les Jésuites, pillant les monastères, les maisons religieuses, les asyles, et autres lieux saints, et s'emparait à

main armée des cantons catholiques; le tout au nom de la Liberté.

Avant d'arriver au pouvoir, les démagogues Suisses, eux aussi, criaient bien haut, la foi et l'autorité ne sont plus de mise dans notre siècle. Aujourd'hui qu'ils règnent par la trahison et la terreur, ils imposent une autorité despotique et illégale en empêchant la liberté électorale; et de plus, ils s'efforcent d'imposer aussi une Foi dont les catholiques ont horreur. Nous allons donner à nos lecteurs catholiques un échantillon de la liberté qui règne en Suisse sous le nouveau régime ultra-républicain. Il est dans les cantons catholiques de la Suisse ce qu'il était en France en 93, ce qu'il était tout récemment à Rome, et ce qu'il sera toujours partout où il triomphera, jusqu'à ce que le souffle de Dieu en fasse justice. Puisse cet heureux jour lui rendre sur la Suisse catholique!

"Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus." (Psalm.)

Nous empruntons ce qui suit à une correspondance particulière de l'Univers.

"On célèbre chaque année, en Suisse, une fête solennelle d'actions de grâces. Cet usage remonte à des temps assez éloignés. Primitivement, et jusqu'à l'année 1832, cette fête était célébrée le 3 septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge, par les catholiques, et le second jeudi de septembre par les protestants. Depuis l'année 1832, en vertu d'un arrêté de la Diète helvétique, elle a été renvoyée au troisième dimanche de septembre pour les citoyens des deux cultes.

Les gouvernements des divers cantons annoncent chaque année cette fête à leurs ressortissants respectifs par un décret spécial, qui prescrit diverses mesures de police. Dans le canton de Vaud, cet arrêté a toujours été notifié aux catholiques par MM. les curés, et aux protestants par MM. les ministres. Cette a été encore, comme par le passé, MM. les curés ont respecté, à cet égard, l'usage établi, en faisant connaître à leurs paroissiens l'arrêté du Conseil-d'Etat. Il n'y a pour cela aucun sujet de conflit entre le gouvernement vaudois et le clergé catholique.

Quelle est donc la difficulté qui a provoqué l'arrêté dont il est question? On va le voir.

Le gouvernement protestant du canton de Vaud a l'habitude de joindre à son arrêté concernant la fête d'actions de grâces une exhortation qui est un vrai sermon protestant, rédigé par des ministres protestants et pour la population protestante. Ce précepte ne devait être lu, et de fait n'a jamais été lu qu'aux protestants. Le gouvernement vaudois a toujours pensé, jusqu'à cette année, qu'exiger la lecture en chaire de cette exhortation des prêtres catholiques, et dans les églises catholiques, ce serait blesser toutes les convenances, méconnaître les principes essentiels du catholicisme, se rendre coupable d'un acte odieux et commettre un véritable attentat contre les droits sacrés de Dieu et de la conscience. Voici, en effet, comment s'exprimait à cet égard l'arrêté du Conseil-d'Etat du 12 août 1824:

"Art. 5. Le présent arrêté, ainsi que l'exhortation y annexée, seront imprimés et remis à tous les pasteurs du canton pour être lus par eux en chaire le dimanche 22 août courant, avant le service du matin.

"Art. 6. Cet arrêté sera aussi communiqué par le lieutenant de Conseil-d'Etat aux curés des paroisses mixtes, pour qu'ils s'y conforment en ce

qui les concerne et en donnent connaissance à leurs paroissiens."

Où le voit clairement: l'arrêté seul devait être communiqué à MM. les curés, pour qu'ils s'y conformassent en ce qui les concernait, et en donnaient connaissance à leurs paroissiens; il n'était pas même question de lecture en chaire.

Les choses se sont passées ainsi sans que la moindre réclamation se soit élevée jusqu'à l'année 1848 inclusivement.

Après s'être associé aux violences des démagogues fribourgeois contre l'évêque du diocèse, le gouvernement vaudois ne tarda pas à imiter leurs procédés brutalement tracassiers contre les membres du clergé catholique. M. l'abbé Rossiaud, curé de Nyon, prêtre d'un grand mérite, qui par sa douce piété et par ses manières pleines de prévenances, avait conquis l'affection et le respect des protestants eux-mêmes, fut la première victime frappée, sous le régime de liberté et de tolérance que la guerre contre le Sonderbund, avait, disait-on, inauguré dans la Suisse, maintenant délivrée de la présence des Jésuites! Un beau jour donc, c'était à la fin d'octobre ou au commencement de novembre 1848, M. Rossiaud reçut, de la part du préfet de Nyon, l'avis que le gouvernement du canton de Vaud lui retirait l'autorisation de desservir la chapelle catholique de Nyon! Bien entendu que les supérieurs ecclésiastiques n'ont été préalablement informés de rien. Le Conseil-d'Etat, toujours au nom de la liberté, de la tolérance et du progrès, voulait, de fait, remplacer le Pape et l'Evêque pour les catholiques comme pour les protestants! Des griefs allégués contre M. Rossiaud, le plus sérieux, le plus grave aux yeux du Conseil-d'Etat, c'est que M. Rossiaud n'avait pas lu à ses paroissiens l'exhortation protestante à l'époque de la dernière fête d'actions de grâces. En vain M. Rossiaud alléguait-il pour sa justification et le fait que cet lecture n'avait jamais eu lieu, et les motifs péremptoirs qui s'opposaient à ce qu'elle fût faite par des prêtres catholiques et dans les églises catholiques. En vain les paroissiens de Nyon adressèrent-ils à l'autorité civile les représentations les plus respectueuses et les mieux fondées. Le Conseil-d'Etat opposa à tous ces moyens de légitime défense une aggravation de peine contre M. Rossiaud, en lui interdisant l'exercice des fonctions sacerdotales, non seulement dans la paroisse de Nyon, mais dans tout le canton de Vaud.

Les choses n'en restèrent point là. Le Conseil-d'Etat fut d'avis d'ignorer jusqu'à la fin le mandement protestant n'avait point été lu en chaire par MM. les curés comme par MM. les ministres protestants. Charmante supposition de zandie ignorance! Comme elle s'accorde bien avec les arrêtés des années précédentes, notamment avec celui du 12 août 1824, cité plus haut! En conséquence, les préfets reçurent l'ordre de s'assurer du fait au moyen d'informations prises dans toutes les paroisses catholiques! Comme on le pense bien, la réponse des curés fut partout la même: "Conformément à l'usage établi, nous avons lu l'arrêté du Conseil-d'Etat seulement. Quant à l'exhortation annexée, elle n'a jamais été lue dans nos églises."

Quelques jours plus tard, le 4 novembre, le Conseil-d'Etat, par l'organe des préfets, blâma sévèrement MM. les curés de n'avoir pas lu l'exhortation et leur enjoignait de se conformer désormais, à cet égard, aux ordres du pouvoir exécutif.

Tout le monde comprit dès lors que le gouvernement vaudois, imitant celui de Fribourg, ne

FEUILLETON.

M. de Lamartine et l'athéisme.

Suite et fin.

Les sectes nouvelles qui depuis dix-huit ans, sous le nom de bouddhisme, de communisme, de panthéisme, de terrorisme, se disputent l'âme du peuple, sont-ce des écoles sans conscience? M. de Lamartine se gardera de le dire. Pourquoi donc est-il abattu d'humiliation en voyant les révélations de leur conscience? Il devrait, ce nous semble, se réjouir. Se plaît-il au développement des arts, des productions de l'industrie, des découvertes de la mécanique? Pourquoi donc se plaint-il de la férocité des consciences? Elles disent ce qu'elles pensent de Dieu, elles interprètent cet *Elre-lui* et offrent leurs élucubrations au peuple français. C'est là ce que vous souhaitez, Monsieur de Lamartine, il n'y a qu'un moment.

Le siècle et la philosophie, disiez-vous, le ciel et la terre voulaient ce que nous voulons encore, l'affranchissement des consciences, les cultes volontaires, la liberté de l'esprit humain en matière de foi, la fraternité des autels, invoquant chacun dans sa langue le Dieu que la terre épèle et qui révèle de siècle en siècle une lettre de son nom divin." Nous y sommes. Combien de cultes volontaires! Combien de lettres, au nom de Dieu! Il remplira bientôt à lui seul un volume.

Le spectacle de tous ces cultes est un peu différent sans doute de celui de l'Eglise. "Du haut d'une montagne, Balaam la voit tout entière, et au lieu de la maudire comme on vou-

lait l'y contraindre, il la bénit; que vous êtes admirables sous vos tentes, enfants de Jacob!" "Quel ordre dans votre camp! Quelle merveille! Quelle beauté paraît dans ces pavillons si sagement arrangés!" Néanmoins, puisque vous lui préférez la société religieuse actuelle, la Babel des croyances et des systèmes, il faudrait être conséquent.

Vous devriez, comme Balaam, bénir cette immense chaos d'hommes et d'idées, au lieu de la maudire. Et non seulement vous le maudissez, mais vous appelez les siècles futurs pour le maudire. "Il a fallu que la France fût, à cette époque, une nation travaillée d'une disette terrible pour avoir oublié, dans une éclipse totale de l'être intellectuel, les grandes et surnaturelles idées qui avaient seules passionné le genre humain." Oui, l'histoire dira cela un jour. A qui la faute? Nous n'attaquons point ici le principe de la liberté des cultes; ce que nous attaquons, ce sont les cultes volontaires, dont vous êtes l'ardent apôtre. Vous renversez l'autorité religieuse, vous renouez toute règle supérieure à la raison toute autorité dogmatique, et vous venez dire à l'homme, à l'ignorant comme au riche, ou plutôt à l'ignorant en particulier: Crois ce qu'il te plaira, tu seul es ton maître en croyance. Vous faisant cependant prédicateur, vous ajoutez: "Crois en Dieu, il est une loi que tu es libre d'interpréter." Vous qui avez attaqué le Sacrifice dans ce qu'il a de plus pur et de plus noble, dans la chasteté du prêtre; vous qui avez loué les prêtres qui ont violé leur serment, souillé leurs habits sacerdotaux, et préféré à l'Eglise et à leurs vœux les plaisirs grossiers des sens, quelle autorité

avez-vous pour venir imposer des sacrifices à des hommes qui ne sont liés que par leur volonté, les hommes du culte volontaire? L'exemple de ces sacrifices est-il dans les *Confiteors* et dans *Rogation*? Le lecteur pur d'être comprendra ce que c'est que le *dieu-lui*; il comprendra que le poète est moins sévère que le philosophe, et qu'il y a manière d'entendre les choses.

Après les principes que vous posez, après la négation de toute révélation, vous vous étonnez des systèmes monstrueux qui surgissent de tous côtés. Les lois civiles ont des prisons, des galères, des échafauds, des tribunaux, des gendarmes, des armées, des canons et des baïonnettes, et malgré cet appareil de terreur, elles sont à peine obéies. Si l'Etat loi ne domine qu'avec des difficultés infinies les mauvaises passions du cœur de l'homme, quel empire votre dieu-lui aura-t-il? Sa majesté est cachée par derrière les mondes; la regard qui veut, la crainte qui veut, et, en dernier résultat, elle est soumise à notre raison, à notre volonté.

Laissez le Code à l'interprétation de chacun, vous aurez la liberté de conscience civile; supprimez les gendarmes, les prisons, les tribunaux, et vous verrez la magnifique société qui en résultera. Or, ce que vous auriez en politique, vous l'avez nécessairement en religion, sans autorité enseignante, sans l'Eglise.

Vous croyez beaucoup effrayer les athées protestants en leur disant: "Voudriez-vous que l'on écrivit pour tout épithaphe sur la tombe de notre race française, comme sur celle des sybarites: "C'est simple à bien bon et bien vaugé pendant qu'il broutait sur cette terre." Eh moi, Dieu! ils ne

vous demandent que cela pendant leur vie, une telle inscription ne les effraie pas après leur mort.

La terrible inscription de l'enfer du Dante arrête avec beaucoup de peine les catholiques qui n'ont point une foi de fantaisie: qu'elle peut être sur les lèvres penseurs l'influence de vos mots à effet! L'homme sans le Christ, dont vous ne daignez pas prononcer le nom, a un grand penchant au sybaritisme, même quand il croit au dieu-lui. Vos conseils, hélas! sont des phrases vides et retentissantes au bruit desquelles les sociétés s'écroutent. Sénèque faisait aussi de belles phrases sur Dieu et la vertu au milieu d'une société dégradée. Son style était plus fort que le vôtre et d'une logique plus entantantant. Il ne convertit pas un seul Romain; il ne se convertit pas lui-même. Et si cette croix qui n'attire plus vos regards et n'exerce plus votre espérance n'avait pas été donnée au monde pour plaiche de salut, le monde disparaissait sous le déluge des Barbares et des vices, ces autres Barbares encore plus redoutables que les premiers. C'est encore l'arche de salut qui nous reste. Espérons que la société française y entrera pour continuer sa route vers la perfection morale et vers la perfection politique, qui en est la conséquence.

M. de Lamartine, on le voit bien, est né entre la haute aristocratie et les classes inférieures. Il n'a jamais souffert de la faim du peuple, gémi personnellement de ses misères, sué de ses sueurs. On voit qu'il a faim de sa faim à une bonne table, chaud de son soleil à l'ombre d'un château, et froid de son froid auprès d'un bon feu. S'il en était autrement, il saurait qu'on n'encourage

pas avec des phrases ceux qui ont soif, faim et froid, mais avec des actes de dévouement, de charité, et surtout avec des paroles que la religion seule du Crucifié peut inspirer.

C'est pas assez de secourir matériellement ceux qui souffrent, il faut encore les secourir dans leurs âmes, répandre sur leurs maux un baume divin, et faire naître dans leurs cœurs cette patience qui trouve dans la croix sa source et sa force. Il est qu'il aime le peuple, parce qu'il croit en Dieu. Ce n'est point cependant une preuve bien certaine. Il y a longtemps que l'on croit en Dieu, et il n'y a que dix-huit cents ans qu'on aime le peuple; on ne l'a aimé que le jour où l'on a ajouté au *Credo* de l'illustre poète ces trois mots: *In Jesum Christum*.

Nous ne voyons nulle part que les sages de l'antiquité aient été passionnés pour l'humanité; aucun ne réclama contre l'infanticide, l'esclavage de la femme, l'abrutissement de l'homme. Encore aujourd'hui, partout où ces mots ne figurent pas au symbole des peuples, on se désintéresse des souffrances humaines comme de ce qui se passe aux antipodes; on détourne les yeux, on ferme l'oreille, on pense à autre chose, sans s'inquiéter s'il y a dans la rue ou dans le grenier un peuple heureux ou un peuple mendiant.

Dernièrement le choléra exerçait ses ravages dans une commune populeuse; les croyants au dieu-lui, le maire et les conseillers municipaux prirent la fuite; il ne resta, pour secourir les malheureux cholériques, qu'un homme; cet homme est un citoyen revêtu d'une longue robe noire comme saint Vincent de Paul, qui récitait comme lui, plusieurs fois par jour, ce *credo*: *In Deum*